



Communiqué de presse

Appel à candidatures pour l'installation de maraîchers bio sur la ville de Grande-Synthe

La Ville de Grande-Synthe, avec l'appui de ses partenaires, lance son 1er appel à candidatures dans le cadre du projet de « ferme urbaine multi-services ».

Cette démarche vise à aider à l'installation de trois ou quatre porteurs de projet en maraîchage biologique sur une superficie totale de 8,6 hectares de terres cultivables.

Le projet de « ferme urbaine multi-services », qui pourrait se développer à terme sur plusieurs sites à l'échelle de la Commune, regroupe trois fonctions principales :

- Une **production** maraîchère biologique sur des surfaces limitées (de 2 à 3 hectares) destinée en partie à l'approvisionnement des cantines scolaires dans le respect du décret relatif aux marchés publics, et inscrite dans une logique de vente directe ou en circuit de proximité.
- Un volet **formation/qualification** aux techniques agricoles alternatives en coopération avec le lycée agricole des Flandres (en vue de former sur le terrain et accompagner à la création d'activité agricole).
- Une fonction **pédagogique** tout public autour de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable.

Il s'inscrit également dans une démarche plus globale. En effet, la Commune de Grande-Synthe a pour ambition de contribuer à mettre en œuvre un système alimentaire à la fois plus ancré dans le territoire, plus résilient et durable. Ainsi, le projet de ferme et d'agriculture urbaine constitue également un « projet pilote » à l'échelle de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD).

Ce premier appel à candidatures porte sur une zone au Nord de la Ville adaptée à la production de la culture maraîchère. Ainsi, la Ville de Grande-Synthe propose à chaque porteur de projet de cultiver sur une superficie de 2 à 3 hectares certifiée en agriculture biologique à partir de septembre 2018.

La zone dispose déjà d'une infrastructure existante propice à un projet multi-producteurs. On y trouve des bâtiments d'exploitation de 2 000 m² ainsi qu'un bâtiment d'habitation de 140 m² avec un accès à l'eau et à l'électricité. Un réseau d'irrigation desservant les parcelles sera mis en place par la Commune. En outre, la ville prendra également en charge la construction de serres dont la surface sera déterminée en concertation avec les candidats. Une modalité contractuelle adaptée à différents profils avec des loyers attractifs est prévu par la Ville. Par ailleurs, les porteurs de projets retenus pourront bénéficier d'un appui technique et juridique en fonction de leurs besoins.

Le projet de ferme urbaine s'inscrit dans le cadre d'un partenariat large avec la SAFER, Bio en Hauts-de-France, le lycée agricole des Flandres, la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Confédération Paysanne, les Ateliers du Littoral Dunkerquois et l'Association A Petits PAS.

Vous pouvez candidater si vous êtes :

- titulaire d'une formation agricole et/ou si vous avez une expérience en maraîchage biologique ;
- prêt à vous installer dès l'automne 2018 ;
- porteur d'un projet économiquement viable et respectueux de l'environnement, tourné principalement vers les débouchés locaux (vente directe, restauration collective...) ;
- motivé pour travailler en collectif avec d'autres maraîchers.

Contactez-nous !

Appel à candidatures téléchargeable sur le site de la mairie:

<http://www.ville-grande-synthe.fr/>

Dossier de candidature à demander auprès de la mairie :

jc.lipovac@ville-grande-synthe.fr

Date limite de dépôt des dossiers : Mardi 22 mai 2018, 12H

Deux visites collectives du terrain, préalables au dépôt des candidatures, seront organisées les 19 et 25 avril après-midis.



Lycée Professionnel
Agricole de Dunkerque
eplefpa
Hauts de France

